



**MINISTÈRE
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DE LA DÉCENTRALISATION**

Logement, Transports,
Ruralité, Ville

*Liberté
Égalité
Fraternité*

05 SEP. 2025

145341

Le chef de cabinet, conseiller auprès du ministre

Réf : BDC_CM/2025-08/27711/SAS

Paris, le

02 SEP. 2025

Madame Natacha POMMET
Secrétaire générale
Fédération des services publics CGT
263, rue de Paris
Case 547
93515 MONTREUIL CEDEX

Madame la Secrétaire générale,

L'attention de M. François REBSAMEN, ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, a été appelée sur vos observations relatives à la loi 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels.

Le ministre a bien pris connaissance de votre correspondance.

Toutefois, ce sujet relevant davantage des attributions de Mme Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, il m'a chargé de transmettre votre courrier à son cabinet, aux fins d'un examen attentif, pour qu'une réponse vous soit apportée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de mes sincères salutations.

Fabian FORNI

